

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 11 (1892)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRÖEHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique.* Avis officiels. — **Dr Ladé.** Le trésor du Pas-de-l'Echelle (communication provisoire). — **J. Mayor.** La médaille Carl Vogt — Mélanges. — Nécrologies. — Bibliographies. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AVIS OFFICIELS

Assemblée générale.

Monsieur et cher Collègue,

L'*Assemblée générale* de la Société suisse de numismatique est convoquée pour le *Jeudi 6 Octobre 1892, à Fribourg*. Vu l'importance de cette assemblée, vous êtes instantanément prié d'y assister. Nous vous rappelons à cet effet la communication faite dans le *Bulletin* n° 1 de 1892 concernant la démission offerte par MM. Paul Ströehlin, président, et Dr Ladé, vice-président de notre Société.

ORDRE DU JOUR :

10 1/2 heures. — Assemblée générale au Lycée.

Tractanda.

- 1^o Rapport du président sur la marche de la Société pendant l'année écoulée.
- 2^o Rapport du trésorier.
- 3^o Election d'un président et d'un vice-président.
- 4^o Communication au sujet d'un don fait pour la création d'un prix de numismatique.
- 5^o Question des publications de la Société.
- 6^o Lectures scientifiques et communications diverses.

MM. les membres sont priés de bien vouloir aviser avant le 1^{er} octobre M. Paul Ströehlin, président (Cité, 20, Genève) des lectures et communications qu'ils désireraient présenter à l'assemblée.

12 1/2 heures. — Dîner à l'Hôtel du Faucon (3 fr., sans le vin).

Les personnes désirant participer à ce modeste banquet sont priées d'en aviser M. le professeur Gremaud, à Fribourg, avant le 3 octobre.

Après-midi. — Visite du Musée et des collections de la Ville.

Au nom du Comité :

Le Secrétaire,
J. MAYOR.

Le Président,
Paul STRÖEHLIN.

General - Versammlung.

Werther Herr College,

Die *General - Versammlung* der schweizerischen numismatischen Gesellschaft ist auf *Donnerstag den 6. October in Freiburg* festgesetzt und bittet Sie das Comité dringendst der Wichtigkeit der Tagesordnung halber derselben beizu-

wohnen. Wir leiten besonders Ihre Aufmerksamkeit auf die amtliche Correspondenz im Bulletin № I dieses Jahres betreffend der angebotenen Demission der Herren P. Ströhlin, Präsident, und Dr. Ladé, Vice-Präsident unserer Gesellschaft.

TAGESORDNUNG :

10 $\frac{1}{2}$ Uhr. — General - Versammlung im Lycée.

Tractanda :

- 1^o Bericht des Präsidenten über das vergangene Jahr.
- 2^o Bericht des Kassiers.
- 3^o Ernennung des Präsidenten und des Vice-Präsidenten.
- 4^o Mittheilung über eine Gabe an die Gesellschaft zur Einrichtung eines Preises für numismatische Arbeiten.
- 5^o Publicationen der Gesellschaft.
- 6^o Wissenschaftliche Mittheilungen und Vorträge.

Die werthen Mitglieder, welche die Absicht haben wissenschaftliche Mittheilungen und Vorträge zu machen, sind gebeten, dieselben bei Herrn Paul Ströhlin (Genf — Cité 20) vor dem 1. October anzumelden.

12 $\frac{1}{2}$ Uhr. — Bankett im Hôtel « Zum Falken » (Fr. 3.— ohne Wein.)

Die Herren, die an diesem Bankett theilnehmen wollen, sind gebeten, sich bei Herrn Professor Gremaud in Freiburg vor dem 3. October einzuschreiben.

Nachmittag. — Besuch des Museums und der Sammlungen der Stadt Freiburg.

Für das Comité :

Der Secretär :

J. MAYOR.

Der Präsident :

Paul STRÖHLIN.

Réceptions.

Dans sa séance du 18 mai 1892, le Comité de la Société suisse de numismatique a eu l'honneur de recevoir, au nombre des membres actifs de la Société :

MM. SIEGFRIED HAHLO, numismate, à Berlin.

SAMUEL SPINK, numismate, à Londres.

Le Secrétaire,

J. MAYOR.

Le Président,

P. STRŒHLIN.

Dans sa séance du 2 septembre 1892, le Comité de la Société suisse de numismatique a eu l'honneur de recevoir, au nombre des membres actifs de la Société :

MM. PAUL KÜHNE, à Berlin.

AUGUSTE HOBELMANN, à Berlin.

GUSTAVE KREKOW, à Berlin.

Le Secrétaire,

J. MAYOR.

Le Président,

P. STRŒHLIN.

Dans sa séance du 19 septembre 1892, le Comité de la Société suisse de numismatique a eu l'honneur de recevoir, au nombre des membres actifs de la Société :

MM. le Docteur H. BRETTAUER, médecin-oculiste, à Trieste.

E. NEUSTÄTTER, numismate, à Munich.

M. BARBEY, étudiant, à Lausanne.

Le Secrétaire,

J. MAYOR.

Le Président,

P. STRŒHLIN.

Avis concernant la publication du « Bulletin ».

La *Revue suisse de numismatique* publiée par la Société depuis le 1^{er} janvier 1891 a pleinement réussi et a rencontré

dans le monde savant un accueil inespéré vu le nombre des recueils de ce genre déjà existants. Le Comité croit devoir lui consacrer à l'avenir toujours plus de soins et lui résERVER tous les articles importants publiés par les membres de la Société et les savants qui veulent bien nous honorer de leur collaboration.

Le *Bulletin*, par contre, a périclité en 1891 et les membres de la Société demandent généralement que leurs articles soient insérés dans la *Revue*. La vente des monnaies qui, en 1890, a eu un grand succès, a diminué dans de fortes proportions en 1891, pour disparaître presque complètement en 1892. Le Comité a cru devoir au commencement de 1891 limiter la publication du *Bulletin* à quatre numéros par année. Malheureusement les collaborateurs n'ont pas augmenté et le Comité demandera à l'assemblée générale de Fribourg de supprimer pour le moment l'existence de cette publication depuis la fin de l'année 1892. Il paraîtra en tous cas cette année encore les bulletins trois et quatre.

La rédaction pourrait parfaitement publier des bulletins mensuels en y insérant quelques annonces, des faits divers, extraits de journaux numismatiques ou politiques, des bibliographies d'ouvrages périodiques ou de nouvelles publications numismatiques, mais il lui paraît inutile de faire une publication de si peu d'importance, qui sera sans utilité pour les membres de la Société et dépensera les finances consacrées à la *Revue*. Si le besoin s'en fait sentir, il sera distribué dans l'intervalle des revues des suppléments à la *Revue* contenant les renseignements et communications destinés aux membres. Ils pourront comprendre la liste des ouvrages nouvellement entrés dans la bibliothèque, les pièces à vendre et des annonces diverses.

L'article 55 de nos statuts prévoit du reste le cas actuel en disant : « La Société *peut* publier à ses frais un bulletin. » Il était bien dans l'idée des auteurs des statuts que cette publication ne se ferait que si le besoin s'en faisait sentir et

que la Société ne serait jamais forcée de publier un recueil lorsqu'elle n'aurait pas de matière pour le composer.

Nous regrettons vivement la suppression actuellement nécessaire du *Bulletin*, car ce petit organe aurait pu devenir avant tout un journal de collectionneurs, un moyen de ventes et d'échanges et un trait d'union entre tous nos membres qui ne s'occupent pas spécialement de numismatique scientifique. Espérons que plus tard, les membres de notre Société contribueront à la renaissance du *Bulletin* par l'envoi de nombreuses communications et l'envoi de documents numismatiques.

Paul STRÖEHLIN, *rédacteur*.

**Rapport financier sur l'année 1891 présenté
par M. Henlé, trésorier.**

Messieurs et chers Collègues,

L'année 1891 dont nous rendons compte aujourd'hui a été bonne pour le développement de notre Société. Nous pouvons dire que si en 1890 la Société suisse de numismatique a pris un nouvel essor, en 1891 nous avons maintenu la position que nous avions acquise l'année précédente.

Le nombre des membres effectifs qui a été de 84 en 1889, est aujourd'hui, malgré la perte de dix collègues dans l'année écoulée — dont 4 par la mort, 4 par les démissions et 2 par leur nomination de membres honoraires, de 159.

En 1891, le Comité a reçu 31 candidats. De ces 159 membres, 123 habitent la Suisse, 36 l'étranger, dont l'Allemagne 16, la France 12, l'Angleterre 3, la Belgique 2, l'Autriche, le Portugal et le Brésil 1. Les 123 collègues habitant la Suisse se répartissent dans les 16 cantons suivants : Genève 47, Berne 14, Neuchâtel 12, Lucerne 9, Vaud 8, Bâle 7, Zurich 5, Saint-Gall 5, Argovie 4, Fribourg 3, Soleure 3, Zoug 2, Valais 1, Schwytz 1, Tessin 1, Grisons 1

Le nombre des abonnés se répartit en trois catégories, ceux qui ne recevaient que la *Revue*, ceux qui n'étaient abonnés qu'au *Bulletin*, et enfin ceux qui recevaient les deux publications. Nous avons eu, en 1891, 52 abonnés au lieu de 44 en 1890. De ces 52 abonnés, 12 habitent l'étranger et 40 la Suisse, et le montant des abonnements était de fr. 560,20 contre fr. 558,50 en 1890; il y a donc une augmentation de fr. 201,70 à enregistrer. Par contre, le service des annonces n'a pas donné en 1891 le même résultat réjouissant qu'en 1890, où nous avions touché de ce chef la jolie somme de fr. 513,50; cette année nous montre une diminution bien regrettable de fr. 211. Nous recommandons à la rédaction de ne pas perdre de vue cette ressource, qui devrait payer à elle seule une bonne partie des frais d'impression. Du reste nous rappelons à nos collègues ce genre de réclame qui devient toujours plus avantageux, le nombre de nos lecteurs étant continuellement en augmentation. Nous avons publié, en 1891, 17 pages d'annonces payantes, dont 14 $\frac{2}{3}$, dans le *Bulletin* et 2 $\frac{6}{8}$, dans la *Revue*; mais il nous restait encore selon nos engagements précédents 9 $\frac{1}{2}$, pages à publier dont nous avions touché le montant en 1890. En tout, nos publications de l'année 1891 contenaient donc 23 $\frac{3}{8}$, pages d'annonces. Ce chiffre est supérieur de 5 pages à celui de l'année 1890. Nous arrivons maintenant au point noir de notre rapport, qui concerne un poste qui donnait au commencement les plus belles espérances et qui donne toujours moins de bénéfices. C'est de la vente de monnaies et médailles par l'entremise du *Bulletin* que nous voulons parler.

Bien peu de membres de notre Société ont profité, pendant l'exercice écoulé, de ce mode pourtant bien avantageux de se défaire de leurs doublets. Le Comité a pensé que cela provenait peut-être du fait qu'on trouvait exagéré le montant de la commission perçue en faveur de la caisse de la Société et a diminué le dit pour l'année 1892, sans obtenir un résultat meilleur.

Nous pensons qu'on pourrait faire l'essai de ne percevoir

aucune commission de la part de l'acheteur; votre trésorier soumettra cette question au Comité. Ont été annoncées dans 5 bulletins 844 pièces par 9 déposants; achetées, par contre, par 20 acheteurs, 86 pièces, soit le 25 %. Ces opérations nous ont procuré un bénéfice de fr. 160,05, ce qui est bien peu de chose en proportion de la peine qu'elle occasionne. On dit que les chiffres parlent; aussi nous donnons ci-dessous quelques indications en comparant le montant des années 1890 et 1891.

	1890	1891
Pièces déposées . . .	1503	344
» vendues . . .	511	86
Soit	27 %	25 %
Vendeurs	29	9
Acheteurs	92	20
Bénéfice	864.90	160.05

Le stock des anciens bulletins a diminué de 60 volumes. Leur vente a donné fr. 208. Nous avons fait des échanges avec :

La Société d'Histoire de la Suisse romande.

» » du canton d'Argovie.

Numismatische bayrische Gesellschaft München.

Club der Münz und Medaillenfreunde, à Vienne.

La vente des bulletins a été faite par l'obligeance du bibliothécaire, pendant que le rédacteur s'était chargé de celle du stock considérable des numéros isolés et des anciens tirés à part, qui n'ont souvent malheureusement aucune valeur scientifique. Nous avons touché de cette vente fr. 84,05. Si nous examinons maintenant les dépenses faites en 1891, nous voyons une diminution dans les frais d'impression et les frais généraux; les frais pour le chapitre illustrations montrent par contre une légère augmentation.

Pour terminer ce rapport, nous allons vous soumettre

quelques chiffres comparant la situation générale des finances à la fin des exercices :

	1890	1891
En caisse.	Fr. 137.05	Fr. 812.20
Dépôt à la Banque . .	» 779.35	» 208.05
Non rentré et à toucher dans l'exercice suivant	» 19.25	» 384.60
	<hr/> Fr. 934.65	<hr/> Fr. 1404.85

soit différence en faveur de 1891 fr. 470, 20, résultat réjouissant.

Votre trésorier a acheté et déposé chez MM. E. Lacroix et Boveyron pour une partie du solde en caisse : 7 obligations 3 % Genevois, les premiers titres que la Société suisse de numismatique possède; espérons qu'il s'en ajoutera encore beaucoup d'autres!

Genève, septembre 1892.

Th. HENLÉ.

COMPTÉ DE CAISSE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

1891

- 34 -

Doit			Avoir		Fr.	Ct.
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
1. Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1891	136	05	1. Payements concernant l'année 1890 (vente de pièces)		370	85
2. Dépôt à la Poste fédérale (P. A.)	20	—	2. Frais d'impressions		1184	80
3. Rentrees arriérées de l'année 1890	390	10	3. " d'illustrations		1192	—
4. Vente d'anciens bulletins, etc.	292	05	4. " pour diplômes.		232	59
5. Cotisations.	1450	—	5. " de port de lettres, etc.		142	10
6. Droits d'entrée.	290	—	6. Vente de pièces		640	65
7. Abonnés.	335	60	7. Lacroix et Boveyron		111	50
8. Annonces	301	50	8. Divers.		6	70
9. Divers.	3	—	9. Solde en caisse.		812	20
10. E. Lacroix et Boveyron.	674	30				
11. Vente de pièces par le bulletin	800	70				
	4693	30				
	4693	30				

BILAN 1891

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
1. Solde en caisse.	136	05	1. Rentrées de l'année 1890 . . .	370	85
2. Dépôt à la Poste	20	—	2. Impression <i>Revue et Bulletin</i> . .	1184	80
3. " chez MM. E. Lacroix et Boveyron	759	35	3. Illustrations	1192	—
4. Rentrées de l'année 1890 . . .	390	10	4. Diplômes	232	50
5. Cotisations 1891	1450	—	5. Port et frais divers	148	80
6. Droits d'entrée	290	—	6. Dépôt chez MM. E. Lacroix et Boveyron	208	05
7. Abonnements	335	60	7. Solde en caisse.	812	20
8. Vente d'anciens bulletins . . .	292	05			
9. Annonces	301	50			
10. Vente de pièces	160	05			
11. Divers.	3	—			
12. Intérêts	11	50			
	4149	20		4149	20

Genève, le 1^{er} septembre 1892.

Le trésorier.